

Réf: Dossier N° 037618

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVINES DOUCEURS SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE VICTOR LOBAD, Lot 1931,
Ilot 165

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINES DOUCEURS SARL »

Objet : Production et commercialisation de pâtisserie, Service traiteur, Formation dans les métiers de la pâtisserie, Restauration événementielle.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE VICTOR LOBAD, Lot 1931, Ilot 165

Dirigeant(s) : Mme GNAGNE EPOUSE GNAGNE AKME ROSE DANIELLE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04072 du 17/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26201/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

